



Éditorial

Merci à nos commerçants et artisans d'avoir fait le choix de s'installer ou de poursuivre une activité professionnelle sur le territoire de notre commune. Ce choix, au regard du contexte économique difficile, comporte pour eux un vrai risque économique.

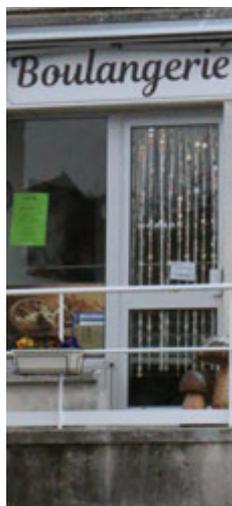
Tous nos commerces et artisans sont créateurs de lien social et si nous n'y prenons garde, leur disparition nous entraînerait à vivre dans un bourg où nous ne trouverions plus aucune commodité. Alors adieu à l'arrivée de nouveaux habitants et à la vie de notre école. Nous devrions tous en prendre conscience. Chacun peut choisir de faire l'effort de les faire travailler: c'est indispensable pour maintenir notre commune vivante.

Notre tissu associatif riche et varié rend compte de la volonté et du dynamisme des Tarnacois d'animer leur commune. Ces associations jouent un rôle fondamental et irremplaçable dans la qualité de la vie et l'épanouissement de chacun et du vivre ensemble. Personne ne veut voir Tarnac s'endormir et c'est pour cela que la municipalité soutient ses associations.

Que vous souhaitiez reprendre une activité physique, exprimer votre créativité, vous cultiver, vous détendre, vous amuser, vous dépasser ou vous rendre utile, n'hésitez pas à prendre contact avec l'une de ces associations que vous pourrez découvrir dans ce numéro.

Rejoindre une association c'est participer activement à la vie de notre commune et s'assurer que bonne humeur, solidarité et diversité seront au rendez-vous !

Marie-Rose Bourneil



Budget 2017

L'élaboration du budget de la commune est l'acte qui conditionne notre activité municipale et a des conséquences directes sur la vie des Tarnacois.

Cette année la préparation du budget se fait dans un contexte nouveau. La dissolution de notre ancienne communauté de communes a induit des charges supplémentaires pour notre commune car des activités, qui jusqu'alors étaient de la compétence de la comcom de Bugeat Sornac, sont redevenues communales.

Notre nouvelle communauté de communes de Vézère-Monédières-MilleSources a induit des modifications sur les impôts (taxe d'habitation, taxe foncière). La répartition des charges entre Commune et comcom n'est pas finalisée à ce jour.

Plusieurs options s'offrent à nous. Des choix doivent se faire. Le conseil municipal se prononcera après l'assemblée communale car malheureusement pour ce qui est de l'État et de la subvention versée à la commune nous n'avons pas à ce jour, 2 avril 2017, le montant de la dotation générale de fonctionnement (DGF).

L'ensemble des éléments permettant de comprendre la situation sera présenté lors de l'assemblée communale du vendredi 14 avril. Venez nombreux.

Procuration

En raison des prochaines élections, les personnes absentes lors d'un ou plusieurs scrutins peuvent **établir une procuration auprès de la gendarmerie, du commissariat ou du tribunal d'Instance** de leur lieu de résidence ou de travail.

Pour ce faire, le mandant devra se présenter en personne avec un justificatif d'identité. Il devra également renseigner les nom, prénoms, adresse et date de naissance du mandataire.

Nouvelle carte d'électeur

Suite à la refonte des listes électorales du 1er mars 2017, chaque électeur s'est vu attribuer une nouvelle carte ainsi qu'un nouveau numéro.

Vous avez dû recevoir la vôtre par la Poste. Si ce n'est pas le cas, contactez la Mairie.

IPNS

retrouvez toute l'actualité municipale sur
www.vivreatarnac.fr, rubrique « vie municipale »

Demande de cartes d'identité

Depuis le 15 mars 2017, les Cartes Nationales d'Identité (CNI) ne seront établies que dans certaines mairies. Tarnacois et Tarnacoises doivent se rendre à Treignac. Les demandes de CNI se font uniquement sur rdv (05 55 98 00 49).



Au préalable, pour gagner du temps et ne pas oublier de papiers indispensables, vous pouvez venir en mairie de Tarnac pré-remplir sur l'ordinateur votre demande.

Bientôt un nouveau service ?

La mairie a reçu la lettre suivante :

« Ma compagne Alexandra et moi-même étions installés en région parisienne, nous avons chacun notre travail mais nous n'arrivions pas à nous épanouir dans tout ce stress et cette pollution. Depuis plusieurs années nous venions en vacances dans le Limousin profiter du calme et de la nature. Le déclic s'est produit lors de notre dernier passage, nous avons alors décidé de tout quitter pour venir nous installer dans la région et créer une société de services. Nous proposons différents services tels que l'entretien courant de la maison et des extérieurs, des petits travaux (peinture, maçonnerie, électricité, etc). Nous espérons pouvoir débiter notre activité au début du mois de juin. Afin de nous aider à mieux cerner vos besoins, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir remplir le questionnaire qui accompagne le bulletin municipal. Pour plus d'informations, vous pouvez nous contacter via l'adresse mail suivante: marchanddeservices@gmail.com ou par téléphone au 06 33 17 61 25.

Alexandra et Stéphane. »

Société de chasse

L'association regroupe une quarantaine de chasseurs. Pour les nouveaux chasseurs, le permis de chasse est à zéro € pour l'année 2017.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez joindre le Président au 06 72 90 26 58.

Société de pêche



L'AAPPMA Tarnac, Toy-Viam, Peyrelevade, vous informe que les cartes de pêche sont en vente à la mairie de Tarnac et chez Gamm Vert à Peyrelevade.

Il est possible de prendre cette carte sur internet: dans ce cas, ne pas oublier d'indiquer le nom de notre association. Merci !

Cantine du Magasin Général

Depuis août 2016, le bar et la cantine du magasin général se sont organisés en association indépendante de l'épicerie : l'association « la Cantine » propose des repas tous les midis du mardi au samedi.

Un menu unique (entrée ou soupe, plat, fromage) est proposé en libre service à partir de 12h.

Les membres de l'association cuisinent et tiennent le bar à tour de rôle.

Horaires : mardi de 7h à 19h, mercredi de 7h à 14h, jeudi et vendredi de 7h à 19h, samedi de 10h à 14h

Nous invitons chaleureusement les habitants de la commune (et au-delà) à venir partager des moments conviviaux, les midis autour d'un repas, les soirs autour de l'apéro... et certaines soirées autour de concerts !

ARHA

Depuis sa création en 1993, l'ARHA (Association de Recherches Historiques et Archéologiques) a développé deux volets d'animation.

D'abord la **randonnée**, à la découverte de ses sentiers balisés et entretenus grâce aux bénévoles et répertoriés dans un dépliant mis à disposition gratuitement. L'ARHA rend ainsi accessible les sites remarquables proches du bourg (ruines féodales du donjon de Murat, moulin restauré de Lacombe, cabanes de bergers...). Dans ce cadre, l'association organise le rendez-vous traditionnel du week-end de Pentecôte: les genêts d'or ou des balades contées.



Dans un volet plus culturel, se déroulent chaque année, **fin juillet**, une **journée du livre**, avec des auteurs régionaux et en août, le traditionnel **concert en l'église de Tarnac (4 août 21h)** ainsi que l'**exposition** annuelle destinée à faire connaître des artistes locaux ou des environs proposant peintures, sculptures, photographies ou objets artisanaux (cette année **du 4 au 12/8**). Depuis deux ans, nous organisons début août, une journée découverte en autocar présentant un caractère historique. Cette année, nous proposons la **cité internationale de la tapisserie à Aubusson**. Nous invitons aussi divers intervenants pour animer des conférences.

L'ARHA et ses adhérents ont à cœur de s'investir financièrement pour aider à sauvegarder et réhabiliter l'ensemble « **petites maisons** », projet correspondant à la mission de l'association.

www.arha-limousin.com



Lou Liadour

L'association « Lou Liadour » poursuit son projet culturel commencé en 2015, à savoir rapprocher la population vivant en milieu rural du **spectacle vivant** sous toutes ses formes (théâtre, danse, musique, arts de la piste, contes...). Pour cela, nous organisons des concerts dans la salle des fêtes et dans l'église, des sorties culturelles qui s'adressent au jeune public et d'autres aux adultes en mettant en place le covoiturage.



Les prochaines dates à retenir :

- **Jeudi 15 juin** : spectacle jeune public : « La mouette et le chat » de la compagnie chamboulouthéâtre
- **Dimanche 18 juin** : sweetest choice (duo trompette-guitare) à 19h lieu à l'extérieur à préciser (repli dans la grange en cas de mauvais temps)
- **Juillet-août** : (dates en cours de programmation) :
Solo de marimba (xylophone), concert de musique classique, baroque et contemporaine avec Lucie Antunes, percussionniste d'exception à l'église de Tarnac à 21h

Comité des fêtes

L'équipe du Comité des fêtes remercie toutes les personnes qui ont aidé lors des manifestations 2016 (fabrication des caisses à savon et des chars, conduite des tracteurs, prêt des hangars, aide à la buvette, dons divers et participation au vide-grenier et aux nombreuses manifestations).

Nous désirons renforcer l'équipe afin de proposer plus de festivités tout au long de l'année.

Si vous souhaitez vous investir, si vous avez des idées ou si vous voulez simplement être informé, venez à **l'assemblée générale qui se tiendra le samedi 8 avril à 17h à la mairie**. Voici déjà le programme incontournable :

- Feux de la Saint-Jean le samedi 24 juin
- Bal du 14 juillet
- Fête de la Saint-Gilles les 26 et 27 août
- Théâtre le samedi 4 novembre



Bal entre musiques improvisées et musiques traditionnelles du Béarn, à la salle des fêtes

- **Samedi 16 sept** pour les journées du Patrimoine: Duo violoncelle piano à l'église de Tarnac à 21h

Toute l'année: Accueil de **Télé Millevaches** à la salle des fêtes à 20h30 le **4e jeudi des mois impairs**: janvier, mars, mai, etc.



Nous serons partenaires de la **bibliothèque** qui doit ouvrir cette année dans l'ancien bureau de poste. Nous rencontrons déjà la BDP de Corrèze pour organiser des animations autour de la lecture. Que les bénévoles qui veulent s'associer à ce projet et participer aux formations proposées par la BDP nous rejoignent pour nous aider à faire vivre ce lieu.

Une **sélection de spectacles** vers la scène nationale d'Aubusson, les CCM, le théâtre de l'Union ainsi que l'opéra-théâtre de Limoges faite par des habitants de Tarnac, est proposée à tous en début d'année dans le bulletin municipal et aux adhérents.

Cochlée : chorale à Tarnac

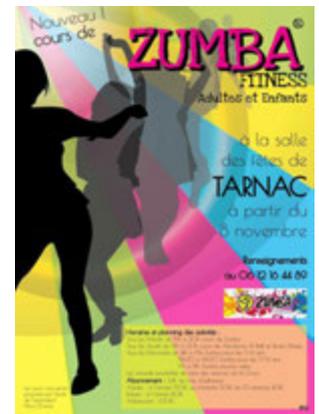
A l'initiative de quelques Tarnacois, nous sommes heureux de vous annoncer la naissance de « **Cochlée** », un **projet de chorale** pour faire de la musique et du bruit.

C'est **tous les mercredis de 20h30 à 22h30 au Magasin Général**. N'hésitez pas à nous rejoindre !

Cours de zumba

Tous les **mardis, mercredis et jeudis** à la salle des fêtes. Horaires et tarifs sur :

www.vivreatarnac.fr



Kô

L'association Kô propose des cours de **gym douce** pour tous les âges et tous les niveaux. Pendant 1h30, nous faisons des exercices d'échauffement corporel, de la musculation et des étirements. Les séances sont animées par Lisa Glibert. Les cours se déroulent **tous les lundis et jeudis de 15h à 16h30 à la salle des fêtes de Tarnac**. Pour renseignement : 05 55 96 77 68 ou associationko@gmail.com

Assemblée communale Vendredi 14 avril 2017 à 17h30 Salle des fêtes de Tarnac

Ordre du jour:

- Le budget de la commune 2017 : bilan 2016, perspectives d'investissement 2017
- Harmonisation des impôts locaux: quelles conséquences pour les habitants de la mise en place de notre nouvelle communauté de communes?
- Quel avenir pour notre boulangerie?
- Questions diverses

**Venez vous informer,
en débattre et donner votre avis**



Inscription à l'école

Votre enfant aura 2 ans révolus avant le 1er septembre 2017, il peut donc rentrer à **l'école maternelle de Tarnac** qui accepte les élèves dès l'âge de 2 ans.

Merci de passer rapidement en mairie pour demander les formulaires d'inscription et les renseigner. Pensez à vous munir du livret de famille et éventuellement de la copie du jugement de divorce ou de l'ordonnance de non conciliation.

Vous pourrez ensuite prendre rendez-vous à l'école muni d'une copie des feuilles renseignées en mairie, du livret de famille et du carnet de santé ainsi que du certificat de radiation de la précédente école si votre enfant a déjà été scolarisé.

État civil

Décès:

Rousseau Janine, le 20/02/2017

Dejammet Henri, le 5/03/2017

De Carvalho Luis, le 4/04/2017

Défendons notre boulangerie !



La commune de Tarnac a souhaité, depuis le mandat de Lili Brondel, maire de Tarnac de 1967 à 1992, conserver une boulangerie et a toujours œuvré en ce sens. La construction de la boulangerie par la municipalité de l'époque en est l'illustration.

Toutes les communes rurales sont confrontées à ce problème de disparition des commerces. Beaucoup, comme nous se démènent pour maintenir les commerces de proximité. La commune de Sornac par exemple a construit une station-service communale et réalise actuellement une boucherie. Celles de Viam et Pradines ont un restaurant... Tarnac a la chance d'avoir un hôtel-restaurant, une épicerie-bar-cantine et, depuis fin juillet 2016, une boulangerie.

Mais sans clientèle suffisante, un commerce n'est pas viable. Pour nos boulangers, c'est l'heure des comptes: l'activité est-elle rentable? Et nous Tarnacois, sommes-nous ou non attachés à l'existence de ce commerce de proximité?

Après un début très prometteur, après la mise en place de tournées, la situation depuis janvier est financièrement très compliquée. Malgré les problèmes de matériel, d'électricité, de fournisseurs de farine, de véhicule..., nos boulangers ont tenu bon, même si le moral en a pris un coup. Aujourd'hui la question du maintien de l'activité se pose. La réponse ne dépend pas seulement du boulanger et des adaptations et ajustements nécessaires, elle dépend principalement de nous, nous les clients, les habitants qui souhaitons pouvoir continuer à bénéficier de ce service de proximité.

Sommes-nous capables de faire l'effort nécessaire pour assurer une fidélité de fréquentation qui, de fait, rendra ce commerce viable même pendant l'hiver? Et dans ce cas, que pourrions-nous mettre en place?

Cette question sera à l'ordre du jour de l'assemblée communale du vendredi 14 avril. Venez nombreux.

TARNAC – Mairie & Agence Postale

ouverts de 9h à 12h sauf mercredi et dimanche

tel. : 05 55 95 53 01 – fax : 05 55 95 18 37 – mairie.tarnac@orange.fr